

Article 21 du Règlement

[Français]

Les délibérations de la Chambre sont suspendues jusqu'à 14 heures.

(La séance est levée à 13 h 25.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LA LOI SUR LES BREVETS—OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, il est grand temps que le gouvernement prenne le temps d'écouter ce que les Canadiens et les organismes qui les représentent disent du projet de loi C-22 et des modifications proposées à la Loi sur les brevets qui toucheraient les médicaments d'ordonnance au Canada.

L'Association des consommateurs du Canada a déclaré devant le comité législatif qui étudiait le projet de loi ce qui suit:

Nous ne voyons rien dans ce projet de loi qui assure aux Canadiens les avantages promis dans les communiqués...

A moins que nous ne prenions soin d'insérer dans la loi des dispositions stipulant que les recherches promises devront engendrer des emplois, nous pourrions en définitive nous faire bernier.

Voici une autre citation:

... si le projet de loi doit être avantageux pour le Canada dans le domaine de la recherche, il devra viser à un objectif précis, soit par exemple un rendement de 8 ou 10 p. 100 dans le domaine de la recherche et du développement pour chaque société en fonction de ses ventes.

Il serait souhaitable que le gouvernement écoute l'opinion des Canadiens au sujet de ce projet de loi scandaleux. Les Canadiens veulent qu'il soit retiré. Je demande au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) de revenir à la raison dès maintenant.

* * *

LA CONSTITUTION

ON APPUIE UNE MOTION VISANT À PROTÉGER L'ENFANT ENCORE À NAÎTRE

M. Paul Gagnon (Calgary-Nord): Monsieur le Président, nous tiendrons la semaine prochaine la quatrième heure de débat sur la motion M-37 inscrite au nom du député de Grey—Simcoe (M. Mitges). Cette motion revêt une grande

importance pour bien des Canadiens car elle vise à faire accorder à l'être humain qui n'est pas encore né le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne.

Environ 37 000 ménages de la circonscription de Calgary-Nord ont reçu un questionnaire au sujet de cette mesure. Des 1 895 personnes qui y ont répondu, 1 251 estiment que la motion devrait être adoptée contre 622 selon qui elle devrait être rejetée.

Environ 66 p. 100 des répondants de Calgary-Nord appuient donc la protection de l'enfant encore à naître. Je suis convaincu que d'autres députés ont informé leurs électeurs de cette motion et ont sondé leur opinion à ce sujet.

* * *

LA FAUNE

LE TROUPEAU DE CARIBOUS DE PORCUPINE—LA MENACE PROVENANT DES PROJETS DE PROSPECTION PÉTROLIÈRE DES ÉTATS-UNIS

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, au nom du NPD, je proteste contre la décision du ministre américain de l'Intérieur d'autoriser la prospection et l'exploitation pétrolières dans la réserve faunique *Alaska Arctic Wildlife Refuge*, une décision à laquelle s'oppose le Canada parce qu'elle menace la survie du troupeau de caribous de Porcupine dont dépendent les autochtones pour vivre.

L'indifférence des Américains à notre égard témoigne de leur mépris pour la faune, les droits des autochtones et la tradition de gestion conjointe de cette ressource commune que sont les caribous migrateurs. Même la Fédération nationale de la faune des États-Unis a utilisé l'expression «dédain arrogant» en parlant de cette décision.

Les États-Unis tendent de plus en plus à voir et le Nord américain, et le Nord canadien, comme une région dont la seule raison d'être est de servir les visées militaires de la majorité du Sud. La souveraineté du Canada sur le Nord doit se fonder sur le respect des autochtones, de la faune et de l'écologie. Je trouve que notre gouvernement ne pourrait trouver meilleure occasion de partir du bon pied en protestant énergiquement contre cette action unilatérale.

* * *

VIA RAIL

LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SERVICE DONT BÉNÉFICIAIT GUELPH

M. William C. Winegard (Guelph): Monsieur le Président, plaise au ciel qu'il n'existe pas, au Canada, de société plus arrogante que VIA Rail.